

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 4 352 156
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 2205C BOULEVARD FOUCAULT

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 18 septembre 2023 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet de réduire de 9 mètres à 8,15 mètres la marge avant minimale pour la construction d'un garage privé intégré, le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 18 septembre 2023 à 16h30 :

Téléphone : 311

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 1^{er} septembre 2023.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



#2205 B

#2205 C

#2205 D

#2205 E

**2205-C,
boulevard Foucault**

Légende

-  Terrain visé
-  Lot

Orthophoto 2020
Échelle: 1:400